Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 112 (2009)

Artikel: Rituels funéraires chez les sédunes : les nécropoles du second âge du fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.)

Autor: Curdy, Philippe / Mariéthoz, François / Pernet, Lionel

Kapitel: XI: Synthèse

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chapitre XI
Synthèse

Les rituels funéraires chez les Sédunes

Des inhumations

Le corpus à disposition, tenant également compte de données anciennes, permet d'aborder de manière précise les rites funéraires en Valais central au long du Second âge du Fer. Le premier point important est le maintien du rite de l'inhumation au cours du Second âge du Fer. Les plus anciennes incinérations connues en Valais, à l'exception de cas isolés de la fin de l'âge du Bronze et peut-être du tout début du Premier âge du Fer, datent de l'époque tibérienne. Elles apparaissent en Valais central et en Bas-Valais; sont concernées en premier lieu les grandes nécropoles à incinération de Riddes, de Fully ou de Martigny, Les Bans, malgré l'absence de contexte précis (aucune donnée sur le rite, mentions de « cendre, os brûlés », etc.). Dans la région sédunoise, l'apparition de l'incinération n'est pas attestée avant le milieu du 1er siècle[318].

Des coffres en bois et des monoxyles

Si l'on reprend le corpus des sépultures de la région où le contenant a pu être décrit avec plus ou moins de précision, soit soixante tombes, il ressort avec netteté que tous les individus sont inhumés dans un contenant en bois à une exception près, la tombe 431 de la nécropole de Sous-le-Scex, qui concerne une femme âgée sans mobilier d'accompagnement. Pour le reste, l'emploi de demi-troncs évidés est très courant (40 occurrences), contenants qui sont utilisés tant pour les hommes que pour les femmes. Les cercueils en planches sont plus rarement attestés (6 occurrences) et semblent n'avoir été utilisés que pour des femmes, à une exception près, par ailleurs assez troublante: la tombe 10 de Bramois. Il s'agit ici sans aucun doute d'un homme, mais qui possède du mobilier funéraire propre aux femmes (catégorie 4, voir *infra*).

Dans 7 sépultures, un dispositif de soutien de la tête a pu être attesté (Sous-le-Scex tombes 430 et 432; Bramois tombes 2 et 13; « Nouvelle Placette » tombes 3 et 4; Passage de la Matze tombe 1). La présence de coussins est probablement plus fréquente mais les observations de terrain ne permettent pas toujours de le certifier. A Bramois, trois cercueils montrent des évidences de calfeutrages internes, par la présence de traces de végétaux sous les anneaux de cheville en bronze (tombe 13) ou par les observations de couches de remplissage à l'intérieur des coffres (tombes 1 et 5). Cette pratique est vraisemblablement plus répandue mais seules les conditions de conservation particulièrement favorables à Bramois ont permis de l'attester.

318 Information d'Olivier Paccolat, que nous remercions. Nous le citons: « Si l'on s'en tient aux incinérations sur territoire sédune, les seules qui ont fait l'objet d'une fouille ou dont on possède l'inventaire sont: la tombe découverte aux Potences (*ASSPA* 70, 1987, pp. 250-251, datée de la seconde moitié du 1er s. apr. J.-C.: à contrôler s'il s'agit vraiment d'une incinération, il y a un doute), la tombe de Vex, La Plachetta (*Vallesia* XLIII, 1988, p. 234: *bustum*, daté de la première moitié du 1er s. apr. J.-C.) et les tombes de type *bustum* de Randogne, Bluche (au plus tôt fin 1er s. apr. J.-C., *Vallesia* LVIII, 2003, pp. 494-496). Il y a évidemment d'autres tombes à incinération mentionnées dans la région mais sans inventaire précis ou sans contexte. »

Des orientations préférentielles

Cinquante-huit sépultures ont une orientation mesurable avec précision. Tous les individus ont la tête orientée au nord-est, la variabilité allant de 16° E à 89° E avec une seule exception, la tombe 7 du Petit-Chasseur avec la tête au sud-ouest (210° E). Si l'on regroupe les données par nécropole, la seule tendance visible verrait les sépultures de la zone de Bramois orientées plus à l'est que la moyenne sédune (fig. 237). En tenant compte de la chronologie, on observe un pic à 20°-40° E pour le LT C2 (incluant LT C1-C2), mais en gros il n'y a pas d'évolution visible au cours du temps (fig. 238).

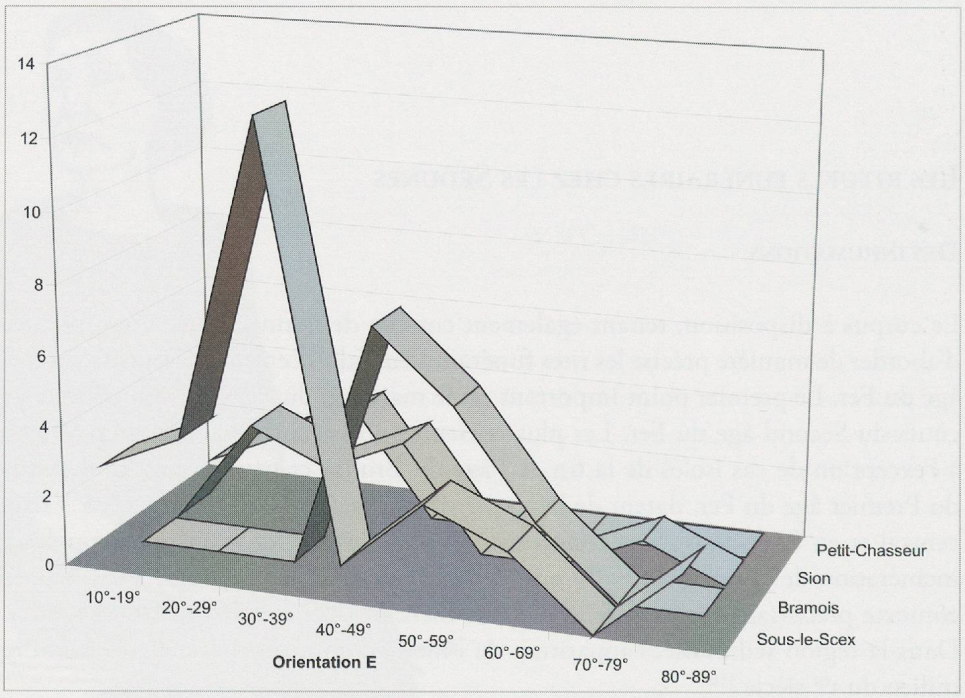

Fig. 237 — Graphique des orientations des sépultures (en degrés E) par localité.

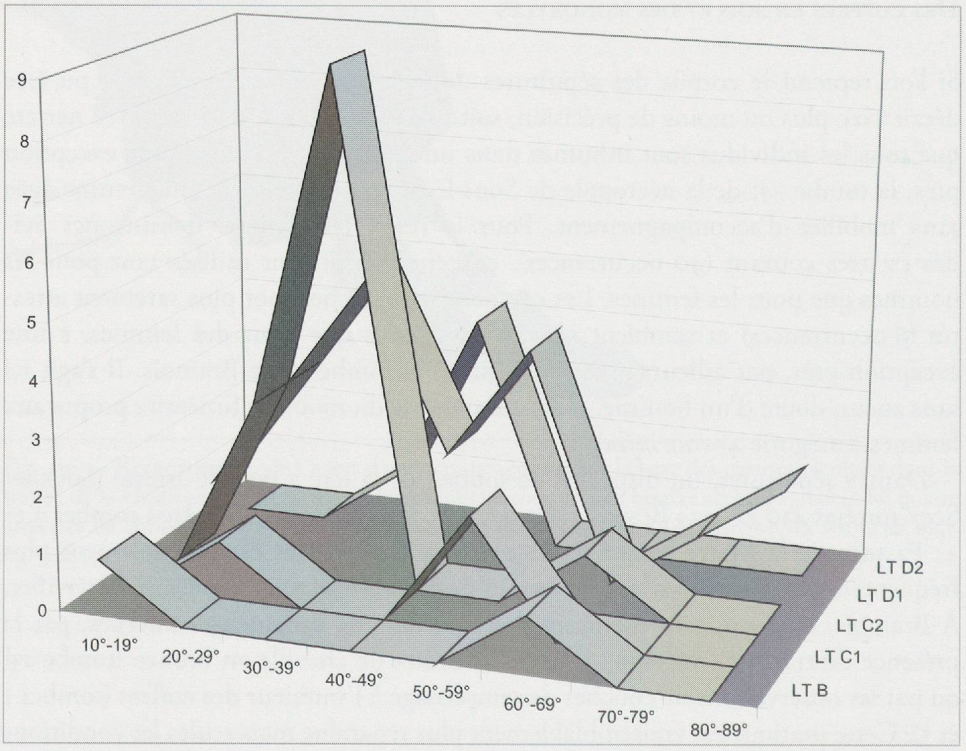

Fig. 238 — Graphique des orientations des sépultures (en degrés E) par période chronologique.

Des regroupements ?

Les nécropoles de la région sédunoise présentent chacune des particularités du point de vue de l'anthropologie, de l'orientation des sépultures et des dotations en mobilier. Malgré le caractère aléatoire de l'échantillonnage, ces différences sont assez marquées pour reconnaître des regroupements déjà évoqués plus haut.

A Bramois, les sépultures se répartissent sur un très grand espace avec une densité faible de une tombe chaque 70 m² environ. Les sujets sont inhumés avec la tête au nord-est, selon un angle variant de 41° à 63°, dans des troncs évidés. Les inhumés ont un crâne plutôt allongé avec un nez fin et sont généralement assez âgés. Les hommes sont de petite taille et les femmes plutôt grandes. Les lésions de l'appareil masticateur sont nombreuses, de même que celles du rachis, principalement chez les hommes. Toutes les femmes sont parées d'au moins deux fibules, alors que les hommes n'en ont généralement aucune. Un seul individu masculin en porte trois, c'est également le seul inhumé trépané et déposé dans un cercueil de planches. Une seule tombe de guerrier, avec sa panoplie complète, couché sur le ventre, a été découverte dans ce secteur.

A Sion, Sous-le-Scex, les sépultures sont concentrées sur une surface restreinte avec une densité forte d'une tombe chaque 12 m² environ. On constate dans toute la nécropole une grande homogénéité de la forme crânienne, comparable à celle de Bramois. Les hommes sont grands et les femmes de taille moyenne. Par contre, plusieurs indices convergent pour distinguer deux groupes d'inhumés. A l'est de la nécropole, cinq tombes pour six sujets sont orientées entre 46° et 63°, un septième sujet (T546) est orienté à 89°. Dans ce groupe, tous les individus ont la face et le nez fins et allongés. Toutes les femmes ont deux ou quatre fibules et un anneau de ceinture, les hommes possèdent une panoplie ou sont enterrés sans aucun mobilier. Dans l'autre groupe, les tombes sont orientées entre 19° et 39°, à l'exception de la tombe 438 (88°). Les squelettes ne sont pas assez bien conservés pour distinguer des caractères faciaux. Pour les hommes, il s'agit d'une tombe de guerrier, de tombes sans mobilier et d'une sépulture avec une seule fibule. Les femmes portent une ou trois fibules avec un anneau de ceinture, deux fibules sans anneau ou aucun mobilier.

Dans les autres nécropoles de Sion, la dispersion des découvertes et la faible extension des fouilles ne permettent pas d'appréhender des caractères particuliers pour les différents lieux de sépulture. La densité des tombes, dans les secteurs étudiés, est d'environ une tombe chaque 50 m². Les sujets présentent une grande diversité de forme crânienne, sans que cette variabilité ne corresponde à des secteurs spécifiques dans la ville actuelle. Des lésions pathologiques sont rarement observées, peut-être en raison du mauvais état de conservation des squelettes. Les hommes et les femmes sont de taille moyenne. Les femmes portent deux fibules, sans anneau de ceinture. Quatre hommes sont inhumés avec leur panoplie, deux avec une fibule et deux sans agrafe ou autre parure.

Le costume et le mobilier d'accompagnement

Les documents récoltés dans les nécropoles et sépultures isolées de la région sédunoise apportent une vision plus précise du rituel funéraire dans la communauté du Valais central au cours du Second âge du Fer, une communauté dont les membres, au Ier siècle av. J.-C., portent le nom de Sédunes *(Seduni)*. Ce corpus permet d'englober les périodes allant de LT B à LT D2 ; en incluant la tombe de guerrier de Conthey, Râpes d'Aven, il se compose de soixante et une tombes distribuées sur l'ensemble de la ville et dans les environs immédiats.

Lieux-dits / nécropoles	Hommes	Femmes	Enfants < 15ans	Indéterminés	Nombre
Sous-le-Scex	9	13	3	3	28
Bramois	7	5	0	3	15
« Nouvelle Placette »	4	1	0	0	5
St-Guérin	1	0	0	0	1
Petit-Chasseur	3	2	2	0	7
« Ancienne Placette »	0	0	0	1	1
Cathédrale	0	0	1	0	1
La Matze	1	1	0	0	2
Conthey, Râpes d'Aven	1	0	0	0	1
Total	**26**	**22**	**6**	7	**61**

Fig. 239 — Tableau récapitulatif de l'âge et du sexe des inhumés de la région de Sion.

LT A	LT B	LT C1	LT C1-C2	LT C2	LT C2-D1	LT D1	LT D	LT D2	Non daté	Total
0	2	3	4	9	3	17	1	5	17	61
0 %	3 %	4 %	7 %	15 %	5 %	28 %	2 %	8 %	28 %	

Fig. 240 — Répartition chronologique des tombes de la région de Sion.

Nous proposons ci-après un regroupement en catégories de « costume » en tenant compte du nombre de fibules qui compose l'habillement ou de la présence d'une panoplie. Nous ne revenons pas sur les nombreuses analyses qui ont été développées sur ces bases pour le Second âge du Fer, mais visons à dégager des tendances dans le port de parures et à faire ressortir si des éléments spécifiques au costume local peuvent apparaître dans le Valais central.

Catégorie 1 : Absence de fibule (tombes à armes non comprises)

Sont exclus de cette classe les hommes armés. On note pour ces derniers que, si la panoplie est bien présente, il y a extrêmement peu d'éléments du costume associés : un seul individu avait une fibule à l'épaule droite (« Nouvelle Placette », tombe 1). Parmi les 61 tombes restantes, 17 sépultures sont concernées ; les tombes « incomplètes », pour lesquelles on pourrait penser que des éléments de parures ont pu disparaître du fait de destructions postérieures, n'ont pas été prises en compte[319]. La catégorie 1 concerne 12 hommes, 2 femmes et 2 enfants. A trois exceptions près, les corps n'étaient accompagnés d'aucune parure ou offrande. On mentionnera une fibule en position particulière dans la tombe 424 de la nécropole de Sous-le-Scex, où un enfant était enroulé dans un linceul fermé par une fibule accompagnée de pendeloques (voir fig. 18 et pl. 1. 4202, 4203, 4212 et 4214) ; dans cette même nécropole, la femme de la tombe 426 portait un anneau huméral avec trois perles en verre (pl. 1. 2201a-d) ; dans la tombe 6 du Petit-Chasseur, enfin, un jeune homme de 17-19 ans avait un bracelet coudé en fer au poignet (pl. 18. PC4/T6-1). Si, pour les deux premières, la présence d'éléments apotropaïques ne dépareille pas dans le cadre du mobilier d'accompagnement des sépultures d'enfants et de femmes au Second âge du Fer, la présence d'un unique bracelet dans une tombe masculine trouve peu de parallèles à notre connaissance.

Cette catégorie concernerait donc plutôt les hommes et ne semble pas rattachée à des emplacements funéraires spécifiques (regroupements de tombes) ; 9 individus sur 28 à Sous-le-Scex, 5 sur 15 à Bramois par exemple. Les corps ont été déposés tant dans des monoxyles que des cercueils en planches ; à rappeler par contre que la tombe 431 est la seule inhumation en pleine terre sans contenant de cette classe.

319 Par exemple, à Sous-le-Scex, l'inhumé de la tombe 535, matérialisé par les seuls os du bras droit et la mandibule n'a pas été décompté. Pour la tombe 297, perturbée par l'implantation d'une sépulture médiévale, la présence de l'ensemble du squelette en position primaire et l'absence de traces d'oxydation sur le haut du corps permettent de l'intégrer sans aucun doute à cette catégorie. Quant à la tombe 426, elle a été trop perturbée.

Catégorie 2 : Fibule unique sans anneau de ceinture

Six sépultures sont comptabilisées ; 2 proviennent de Sous-le-Scex (tombes 437 et 542), 3 de la « Nouvelle Placette » (tombes 2, 3 et 4) et une de la crypte de la Cathédrale (un enfant) ; un doute peut subsister concernant la tombe 437 de Sous-le-Scex en partie détruite (fig. 35) ; nous estimons cependant que l'ensemble était complet dans la mesure où l'unique fibule a été trouvée à la hauteur de la clavicule droite, alors même que toute la partie supérieure de l'individu avait été détruite sur ce côté ; à gauche, par contre, tous les os étaient présents et aucun ne portait de trace d'oxydation de cuivre ou de fer.

Cette catégorie ne concerne que des hommes adultes à une seule exception, l'enfant de la tombe de la Cathédrale. L'habillement, soit un vêtement fixé par une fibule sur l'épaule gauche ou droite, est ici en accord avec la norme observée dans les tombes masculines. Deux tombes ont permis d'analyser des traces de l'habit ; dans les deux cas, il s'agit de laine (Sous-le-Scex, tombes 437 et 542).

Catégorie 3 : Fibule unique et anneau de ceinture

Sont exclus les anneaux et crochets de ceinturon ou baudrier liés à l'armement. Les trois occurrences concernent la nécropole de Sous-le-Scex : une femme (tombe 538), un individu de sexe indéterminé (tombe 436) et un enfant (tombe 427). La présence d'anneaux de ceinture simples rapproche les tombes de la région sédunoise de celles observées au sud des Alpes. Remarquons que même si les sépultures féminines datées de La Tène moyenne sont bien présentes en Valais central, on y relève l'absence de chaîne de ceinture en bronze contrairement à une coutume traditionnelle sur le Plateau suisse à LT C.

Catégorie 4 : Paire de fibules (ou plus) sans anneau de ceinture

Cette catégorie apparaît dans tous les emplacements funéraires : Sous-le-Scex (6 occurrences), Petit-Chasseur (4 occurrences), Bramois (6 occurrences) et tombe 1 du Passage de La Matze. Elle concerne presque exclusivement les femmes : 13 femmes adultes, un individu de sexe indéterminé et 2 enfants. Une seule tombe fait exception : la tombe 10 de Bramois qui contenait la dépouille d'un homme (degré de fiabilité de 95 %, voir p. 90). Ici, une explication peut être donnée par la position des fibules ; la plus grande au niveau de la poitrine, centrée, peut se rapporter à l'attache d'un manteau ; la seconde fibule renvoie à la catégorie 1 définie plus haut (fibule unique, sans anneau de ceinture).

Les inhumées portent un habit sans manches, fixé au niveau des épaules ; la présence de fibules supplémentaires se rapporte à un second habit. Les éléments observés en Valais central ne se distinguent donc pas, au niveau du vêtement, de ce que livrent le Plateau suisse et le nord des Alpes en particulier. Signalons en outre que la plupart des tombes de cette catégorie, à deux exceptions près (Sous-le-Scex, tombes 430 et 438), sont accompagnées d'autres parures (anneaux, fusaïoles, etc.), d'offrandes en céramique et, dans plusieurs cas, de monnaies (oboles à Charon).

Catégorie 5 : Paire de fibules (ou plus) et anneau de ceinture

Cette catégorie qui en fait ne devrait pas se distinguer de la précédente, englobe quatre tombes de femmes de haut rang de Sous-le-Scex (tombes 429, 528, 547, 549) ; outre la présence de paire de fibules, les inhumées arborent divers bijoux, bague en argent, perle en verre, anneaux de cheville. Il s'agit de femmes souvent jeunes (de 17 à 25 ans). La tombe 528 de Sous-le-Scex permet de restituer un habillement avec

un vêtement à manches longues en lin, surmonté d'un autre habit (survêtement ou linceul en laine grossière) fixé par une seule fibule, éventuellement aussi par deux fibules sur les épaules.

Catégorie 6 : Panoplie

Cette catégorie regroupe l'ensemble des sépultures de guerriers observées dans les fouilles récentes, qui, rappelons-le, viennent étayer de manière conséquente les trouvailles et fouilles anciennes de Conthey, St-Séverin et Conthey, Râpes d'Aven ; relevons que cette dernière tombe est la première sépulture du Second âge du Fer fouillée « scientifiquement » en Valais par David Viollier ; avec elle, le corpus comprend 10 tombes au total.

Nous reprenons ici pour l'étude des panoplies la méthode adoptée pour Giubiasco [320]. Il s'agit simplement de codifier les panoplies sous forme binaire pour l'association épée / lance / bouclier où 0 indique l'absence et 1 la présence. Nous obtenons pour les tombes à armes sédunes assurées les résultats suivants [321] :

Tombes à épée (n = 10)

Tombe	Epée / lance / bouclier	Datation
Conthey, Râpes d'Aven	110	LT C2-D1
Conthey, « SLM »	111	LT D1
Petit-Chasseur tombe 1	100	LT D1
Petit-Chasseur tombe 5	101	LT D1
Sous-le-Scex tombe 439	111	LT D1
Sous-le-Scex tombe 546	111	LT D1
Sous le Scex tombe 548a	111	LT D1
St-Guérin	111	LT D1
Bramois tombe 5	111	LT D1
« Nouvelle Placette » tombe 1	100	LT D1

Fig. 241 — Tableau récapitulatif des types d'armement (code et datation) découverts dans les tombes de guerrier.

Les associations d'armes sont les suivantes :

Associations	Code	Nombre de cas	% (n = 10)
Epée, lance, bouclier	111	6	60
Epée, lance	110	1	10
Epée, bouclier	101	1	10
Epée	100	2	20
Total		**10**	**100**

Fig. 242 — Tableau des occurrences des types d'armement dans les tombes de guerrier (code voir fig. 240).

Plusieurs constatations peuvent être faites à partir de ces tableaux. D'une part l'étonnante omniprésence de l'épée dans les tombes sédunes, alors que dans nombre de nécropoles contemporaines (Giubiasco, Wederath, alentours de Vérone, etc.) le port de l'épée n'est pas systématique et il est plus fréquent d'avoir une lance pour seule arme. La panoplie tripartite celtique canonique (épée, lance et bouclier) se maintient solidement en territoire sédune à La Tène finale. Les cas dérogeant à cette situation majoritaire, peuvent pour certains être imputés à des tombes perturbées (« Nouvelle Placette », tombe 1 et Petit-Chasseur, tombe 5) ou à une panoplie différente (les fouilles de Râpes d'Aven et de la tombe 1 du Petit-Chasseur ont été faites

320 Voir Pernet *et al.* 2006, pp. 337-340.

321 La tombe de Conthey, St-Séverin n'a pas été prise en compte et nous rétablissons un fer de lance dans la tombe de St-Guérin.

dans de bonnes conditions). Dans la mesure où les tombes sont chronologiquement très proches les unes des autres, il n'est pas possible d'assurer que cette différence est due à une évolution dans le temps. On serait tenté de le faire car la tombe de Râpes d'Aven et la tombe 1 du Petit-Chasseur contiennent des fourreaux du type le plus ancien du corpus. En l'absence de tombes à armes de La Tène moyenne et ancienne (qui n'existent peut-être pas autour de Sion), il est envisageable d'y voir la mise en place d'un rituel (le dépôt d'armes avec le guerrier) qui se met en place et se stabilise rapidement avec le dépôt des trois armes pour ne durer que deux ou trois générations avant d'être abandonné (la tombe la plus récente pourrait être celle de St-Séverin, s'il s'agit effectivement d'une tombe).

Si l'on regarde maintenant le pourcentage de défunts armés par cimetière, on obtient le tableau suivant :

Nécropole	% d'hommes adultes armés	% d'armés (tous confondus)
Sous-le-Scex	37 % (3 sur 8 hommes)	11 % (3 sur 28)
Bramois	14 % (1 sur 7 hommes sûrs)	6,5 % (1 sur 15)
Petit-Chasseur/St-Guérin	75 % (3 sur 4 hommes)	37,5 % (3 sur 8)
« Ancienne Placette »	25 % (1 sur 4 hommes)	20 % (1 sur 5)

Fig. 243 — Proportion des tombes à armes dans les cimetières de la région de Sion.

En gardant à l'esprit que ces nécropoles n'ont pas été fouillées complètement, il est intéressant de noter la grande disparité des résultats. Pour le Petit-Chasseur, les guerriers occupent une place prépondérante.

Conclusions

Le costume chez les Sédunes

Le corpus étudié ici, de par son homogénéité, permet une bonne définition du cadre culturel de la société sédune, tout au moins au plan des pratiques funéraires et de l'image du défunt dans le monde de l'au-delà. A des types de mobiliers spécifiques correspond une catégorie bien définie. Dans la catégorie des jeunes non adultes, si l'on ne peut préciser par l'anthropologie le sexe des inhumés, les parures qui les accompagnent correspondent à l'identique à celles portées par les adultes de même sexe à l'exception des guerriers. Nous pensons en particulier à la catégorie 4, où l'on doit retrouver des enfants de sexe féminin et à la catégorie 2 qui doit concerner des jeunes garçons.

Les adultes ont en majorité des habits fixés par des fibules : fibule unique chez l'homme ou portées par paires chez la femme. Un problème encore en suspens concerne les tombes avec une seule fibule située hors de l'emprise du corps et qui ne paraît donc pas être fixée sur l'habit mais plutôt fermer un linceul : tombe 5 du Petit-Chasseur (homme), tombe 4 de « Nouvelle Placette » (homme) avec une fibule à 5 cm au-dessus du squelette et tombe 424 de Sous-le Scex (enfant).

Les femmes portent, pour les plus riches d'entre elles, un habit en lin à manches longues qui couvre également les chevilles ; un vêtement en laine le surmonte, fixé par une fibule ; ou bien, un seul vêtement en laine est fixé par deux fibules sur le devant du corps au niveau des épaules ; peut-être y a-t-il eu parfois (en fonction des saisons ou des traditions funéraires ?) un second survêtement en laine, fixé par une seule fibule. Au niveau des catégories retenues, la société sédune correspond à la norme observée dans le monde celtique nord-alpin. Premièrement, les nouveau-nés

n'apparaissent jamais dans les nécropoles : ils sont observés par contre dans certains habitats de la haute vallée du Rhône, mais pas encore en territoire sédune[322]. S'il y a sélection dans le droit à être inhumé, on observe très sporadiquement la présence de tombes « pauvres », où l'individu, un homme la plupart du temps, n'est accompagné d'aucune parure ou arme ; la grande majorité concerne des sépultures riches de femmes et de guerriers ou des tombes d'hommes âgés non armés ; l'obole à Charon est exclusivement réservée aux femmes ; les pendeloques et autres pièces à fonction apotropaïque concernent les enfants et les femmes ; on note ici en particulier un goût particulier pour les parures annulaires en verre, plus particulièrement des perles et, assez étonnamment, l'absence de bracelets en verre dans le corpus sédune, alors que cette parure est bien représentée ailleurs dans la vallée du Rhône alpin[323].

Les guerriers sédunes

Les sépultures à armes sédunes, prises dans leur ensemble, représentent environ 15 % des tombes découvertes dans les quatre nécropoles connues à ce jour (Sous-le-Scex, Bramois, Petit-Chasseur / St-Guérin et « Ancienne Placette »). Malgré cet éclatement sur plusieurs zones, l'armement de ces tombes est d'une grande homogénéité et se situe majoritairement dans la phase LT D1. Par exemple, la série de fourreaux du groupe Ludwigshafen issue de Sion est pour le moment unique en Europe.

Les nécropoles celtiques contemporaines qui offrent un parallèle avec les tombes sédunes sont celles de Giubiasco et Ornavasso chez les Lépontiens (Tessin et Piémont), le grand cimetière de Wederath-Belginum en pays trévire (où plusieurs milliers de tombes ont été mises au jour) et les nombreuses tombes cénomanes de la région de Vérone (Isola Rizza, Santa Maria di Zevio et Povegliano).

La différence notable des tombes de guerrier de l'aire sédune avec celles de Giubiasco, Ornavasso et des alentours de Vérone est d'une part la quantité de sépultures[324] et d'autre part la nature du mobilier déposé avec les guerriers. Dès le milieu du IIe s. av. J.-C., les produits romains font leur entrée dans ces ensembles funéraires : céramique à vernis noir et vaisselle de bronze. Ces types d'objets ne se retrouvent pas dans les ensembles sédunes. En revanche, les armes sont ici identiques à celles qui circulent largement à LT D1 dans le monde celtique non seulement nord-alpin mais aussi alpin et transpadan. La seule exception réside dans les fers de lance à flamme très étroite. En l'absence de tombes à armes contemporaines sur le Plateau suisse, il est très difficile de savoir à quel point les peuples du Valais partagent ces affinités avec leurs voisins helvètes. Il faut toutefois noter qu'un grand nombre de parallèles pour les fourreaux d'épées de Sion proviennent des dépôts de la région de Port (BE), qui, s'ils ne sont pas des ensembles clos au même titre que les tombes, se concentrent essentiellement dans la phase fin LT C2-LT D1[325].

Les tombes de guerriers de Sion présentent donc à la fois des caractéristiques qui montrent que ces aristocrates armés s'insèrent parfaitement dans le monde celtique des IIe et Ier siècles av. J.-C., dans lequel s'échangent des types d'armes répandus sur toute la zone et où le statut social du guerrier est mis en évidence au moment de sa mort[326], et des spécificités locales, comme la récurrence du dépôt de la panoplie complète (épée, lance et bouclier), alors qu'ailleurs les tombes à lance seule sont fréquentes. Faut-il en déduire que le recrutement funéraire est très limité et ne se concentre que sur les individus de très haut rang, peut-être des cavaliers comme nous l'avons suggéré avec la présence de disques en bronze (éléments d'enseignes ou de pectoraux de chevaux) dans deux tombes ?

322 Voir en dernier lieu Fabre 2000. Il faut rappeler cependant que les fouilles d'habitat de LT D en Valais central sont plutôt rares.

323 Pour le Chablais, Kaenel 1990 ; pour le Valais en général, Haevernick 1960 ; Zepezauer 1989.

324 On compte environ 70 tombes à armes à Giubiasco, environ 50 à Ornavasso, 50 entre Santa Maria di Zevio et Isola Rizza contre une dizaine à Sion.

325 Pernet à paraître.

326 Haffner 1989, p. 205.

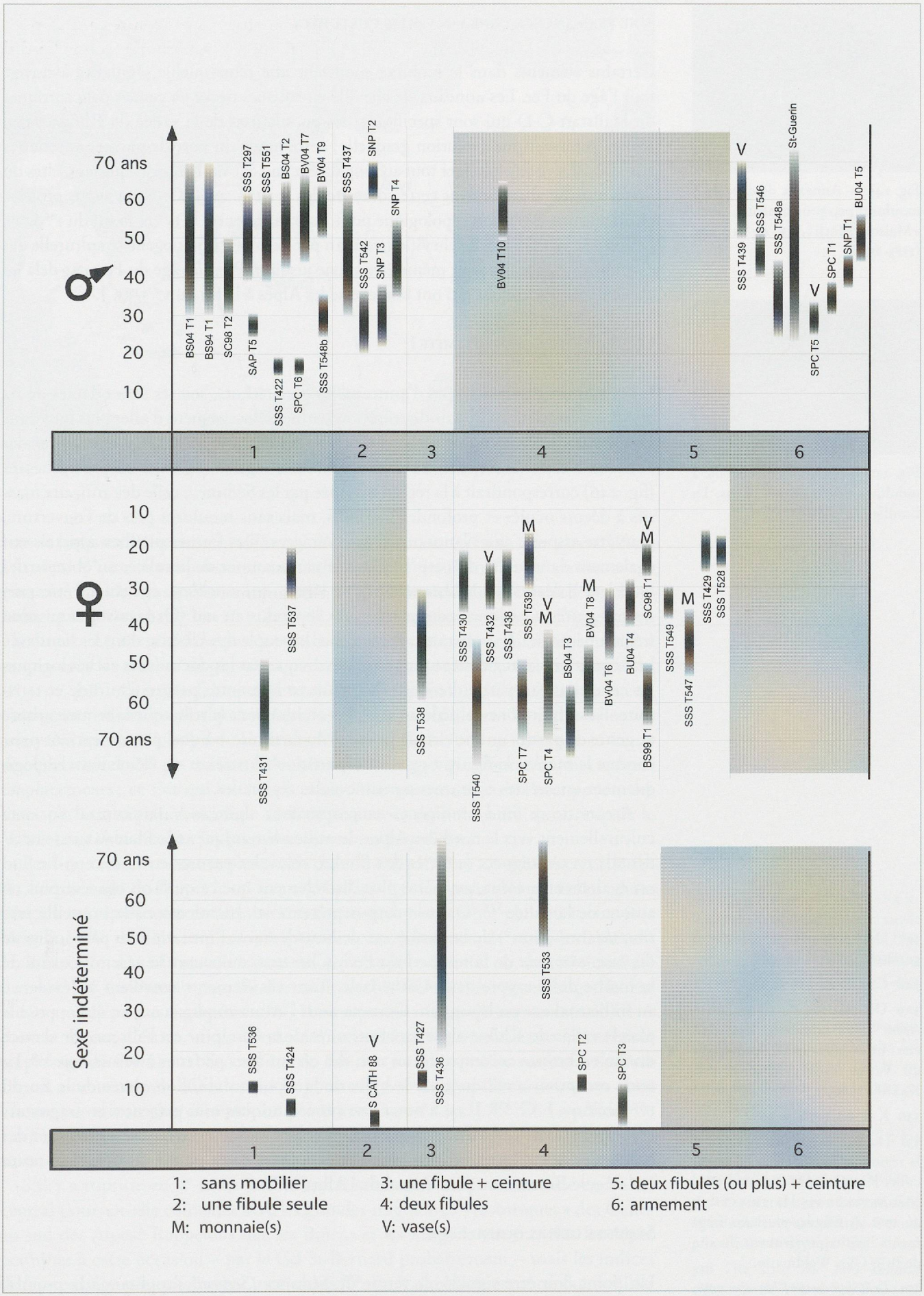

Fig. 244 — Schéma général du mobilier funéraire en territoire sédune (catégories 1 à 6).

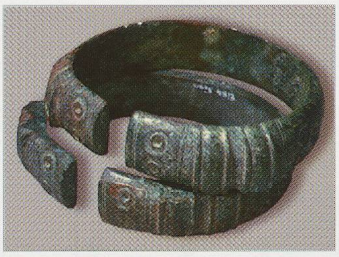

Fig. 245 — Anneaux de cheville à moulures peu proéminentes. Sion, «Maison Mutti», av. de la Gare (2183-2184).

Fig. 246 — Anneaux de cheville à moulures proéminentes. Lens, La Bouillettaz (3369-3371).

Une permanence dans les traits culturels

Certains éléments dans le mobilier montrent une remarquable régularité à travers tout l'âge du Fer. Les anneaux de cheville en ruban à décor de cercles concentriques du Hallstatt C-D qui sont spécifiques des populations de la vallée du Rhône intra-alpine, subissent une évolution graduelle; cette mode du port de parures annulaires aux chevilles va se prolonger tout au long du Second âge du Fer, alors que les Celtes du Plateau suisse abandonnent cette coutume dès le IIIe s. av. J.-C. Nous avons proposé plus haut une évolution typologique pour les parures entre le IVe et la fin du Ier s. av. J.-C. Avec les anneaux de cheville en ruban par exemple, l'homogénéité culturelle des communautés locales peut même être suivie jusqu'au Premier âge du Fer, par-delà les événements historiques qui ont bouleversé les Alpes à la fin du Ve s. av. J.-C.

Un territoire bien délimité?

En ce qui concerne les types d'anneaux les plus récents, soit les séries datées de La Tène moyenne et finale, leur distribution permet effectivement d'aller plus loin dans l'approche de la définition de «territoires» culturels (fig. 247). La répartition des anneaux à têtes de serpent, du type à moulures légères (fig. 245) ou proéminentes (fig. 246) correspondrait à la région occupée par les Sédunes; celle des anneaux massifs à décors oculés et profondes incisions, mais sans moulures près de l'ouverture, peut être associée aux Nantuates et aux Véragres. Des formes proches apparaissent également dans le Val d'Aoste[327]. Dans la partie amont de la vallée, on observe des bracelets à décors oculés beaucoup plus légers, qui semblent également être portés par paires. Quelques exemplaires sont répandus au sud (Ornavasso) et au nord (région bernoise). Ils pourraient caractériser le peuple des Ubères, dont les liens avec les Lépontiens sont attestés tant par les textes que par les documents archéologiques (la céramique en particulier). En postulant ce lien entre parure féminine et territoire, il faudrait donc en déduire que c'est en intégrant la tribu que la femme arbore ce genre de parure qui ne circule pas hors du territoire – à quelques exceptions près, comme le montre la figure 245; cette répartition illustrerait un élément archéologiquement attesté des coutumes matrimoniales régionales.

A côté de ce fond «indigène» et proprement alpin, le Valais central s'oriente culturellement vers le nord des Alpes, le milieu lémanique et le Plateau suisse occidental; en témoignent le faciès des fibules, celui des parures en verre, etc. Le Sud est également présent, peut-être plus discrètement que ce que l'on observe plus en amont de la vallée[328]. Dans le corpus présenté ici, mentionnons la bouteille *pré-trottola* (imitation?) de la tombe 432 de Sous-le-Scex, l'imitation en pâte indigène du vase *a trottola* de la tombe 1 du Petit-Chasseur, ou encore le vase miniature de la tombe de la crypte de la Cathédrale. Tous ces éléments renvoient à l'évidence au milieu salasse ou lépontien. Comme nous l'avons vu plus haut, ce qui oppose le plus la vallée du Rhône alpin aux territoires de la Cisalpine est l'absence de service du vin en bronze accompagné ou non des céramiques padanes à vernis noir[329]. La seule exception remarquée est le kylix de la sépulture d'Ollon, datée de la fin du IVe siècle av. J.-C.[330]. Il est à noter que ces céramiques sont présentes en fragments dans les habitats de la fin du Second âge du Fer[331]. La seule région à présenter des ensembles métalliques un peu plus riches – mais datés plutôt du début de notre ère – est le Binntal, au pied du col de l'Albrun[332].

Sédunes depuis quand?

Un point doit être signalé: le terme de Sédunes *(Seduni)* s'applique à la population celtique établie en Valais central vers le milieu du Ier siècle avant notre ère si

327 Daudry et Rubat Borel à paraître.

328 Curdy 1997 et 2000.

329 Un manche de simpulum à Ayent (hors contexte), une cruche (trouvaille isolée provenant du Valais, sans précisions, voir Kaenel 1985).

330 Kaenel 1990, p. 297.

331 Du Bas-Valais (Massongex) à la région de Brigue; voir en particulier Kaenel et Maggetti 1986; Maggetti 2005; Haldimann *et al.* 1991. A Brigue, plusieurs fragments inédits proviennent du site de Brig-Glis, Waldmatte.

332 *Le Valais avant l'Histoire* 1986, p. 313.

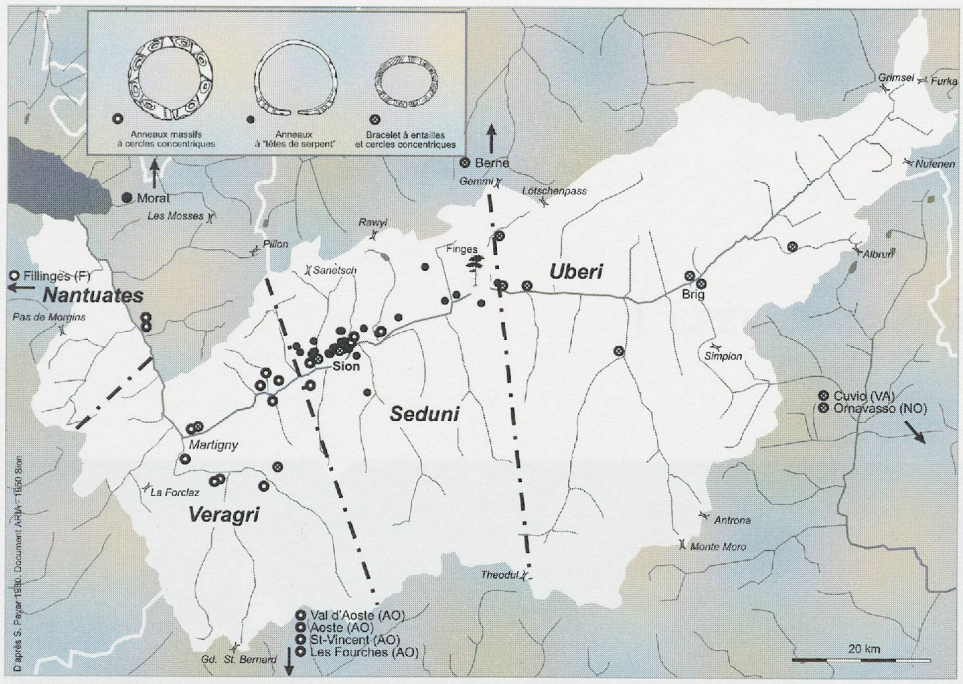

Fig. 247 — Carte de distribution des anneaux de cheville et bracelets «valaisans». IIe-Ier s. av. J.-C. Repris de PEYER 1991, avec compléments (état 2006).

l'on se base sur les textes antiques qui en font mention (César, Tite Live et Pline l'Ancien)[333]. Les inscriptions, quant à elles, datent des dernières décennies avant notre ère[334]. Or, les sépultures présentées ici s'inscrivent dans une fourchette chronologique qui va du IVe au Ier s. av. J.-C. Pour les tombes anciennes, l'appellation «Sédunes» ne devrait donc pas être utilisée *sensu stricto*; elle se justifie pleinement pour toutes les tombes de guerrier qui datent au plus tôt de la deuxième moitié du IIe s. av. J.-C. Certains faits permettraient d'aller plus loin. On n'observe aucun changement dans les pratiques funéraires depuis les sépultures les plus anciennes analysées ici jusqu'à celles de la fin du Ier s. av. J.-C. Le rite ne varie pas au cours des quatre siècles, il y a maintien des nécropoles ou groupes de tombes aux mêmes emplacements; ce fait qui va dans le sens d'une permanence de l'occupation des lieux permettrait de considérer comme sédune la communauté qui occupait le Valais central bien avant les premières mentions historiques.

Peut-on remonter encore plus avant dans le temps? Pour ce qui concerne la fin du Premier âge du Fer et le Ve s. av. J.-C., les données sont très partielles; cette période est représentée en Valais central par quelques tombes plus ou moins isolées. En ville de Sion, on connaît plusieurs emplacements de tombes datées du Hallstatt C et D: à la rue de Lausanne, la nécropole détruite au XIXe siècle a livré du mobilier du Premier âge du Fer mais aucun élément du Second âge du Fer antérieur à l'époque augustéenne[335]; il n'y a pas de nécropole importante de LT A dans la région d'étude, ni de continuité stricte dans les emplacements funéraires au passage du Premier au Second âge du Fer. Les fouilles menées sur le site de Don Bosco, une nécropole tumulaire d'importance avec du mobilier riche, n'ont pour l'heure pas mis au jour de sépulture postérieure au VIe s. av. J.-C.[336]. La période de La Tène A est cependant présente à Sion et dans les environs avec quelques découvertes isolées[337].

S'il y a rupture au Ve s. av. J.-C., l'installation de cette communauté en Valais central pourrait-elle coïncider avec les grandes migrations «historiques» des Celtes au sud des Alpes? Rappelons que les Boïens et les Lingons ont franchis les Alpes pennines à cette occasion – par le Gd St-Bernard probablement – mais les indices de leur passage sont totalement inexistants[338]. En Valais, l'observation du mobilier et des rituels funéraires ne permet pas d'attester une telle solution de continuité.

333 Pline *Histoire naturelle* (3.24.4: liste des peuples mentionnés sur le trophée de la Turbie); Tite Live *Histoire romaine* (21.38.9: *Seduno-Veragri* ou *Seduni Veragri*); César *Guerre des Gaules* (3.1-6).

334 Trophée de la Turbie ou inscriptions trouvées en Valais; les plus anciennes datent de 8/7 av. J.-C. (en dernier lieu, CURDY et PACCOLAT 2002).

335 *Le Valais avant l'Histoire* 1986, pp. 258-265.

336 *ASSPA* 91, 2008, pp. 186-187.

337 Deux torques en bronze, l'un à fermoir à tenon, l'autre à tampons: SAUTER 1950, p. 144.

338 Tite Live *Ab Vrbe condita* 5.35.2: ... *Poenino deinde Boii Lingonesque transgressi*...

Fig. 248 — Vue du Lötschental en direction de l'est. Les flèches indiquent l'emplacement du Betzlerfriedhof, à plus de 2200 m d'altitude. Au fond de la vallée au premier plan, le village de Ferden et, au bord de la rivière, la colline du Chastler